## Les diaporamas de la CME

## Réunion du 8 janvier 2019

## Nouvelles de la CME (Pr Noël GARABÉDIAN)

- La CME a salué le Dr Michel Dru, représentant des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs et président de la commission centrale de l'organisation de la permanence des soins (<u>CCOPS</u>), qui assistait à sa dernière CME avant son départ à la retraite. Elle l'a remercié pour son implication dans les travaux de la CME où il y siégeait depuis 1992.
- Assises hospitalo-universitaires de Poitiers des 13 et 14 décembre
  Le rapport le « CHU de demain » et sa synthèse sont disponibles sur le site de la CME.
- Informations du directeur général

#### Activité 2018

La clôture des comptes 2018 est en cours. Elle laisse apparaître une activité de l'AP-HP dynamique en ambulatoire, stable en hospitalisation conventionnelle, et plus soutenue que celle des hôpitaux publics d'Île-de-France.

#### SAMU

Suite au <u>protocole d'accord</u> du 24 décembre ayant mis fin à la grève du SAMU 93, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) a annoncé une enveloppe exceptionnelle de soutien de 300 000 € pour chacun des SAMU franciliens.

### • Décès survenu aux urgences de Lariboisière

L'AP-HP et l'ARSIF ont diligenté une enquête le 21 décembre. Le rapport a été rendu public le 14 janvier et l'AP-HP s'est engagée à mettre en œuvre ses recommandations (communiqué de presse).

#### Hôtel-Dieu

Le choix du projet qui sera retenu en réponse à <u>l'appel à projets urbains</u> innovants pour un bail à construction sur la partie « parvis » de l'<u>Hôtel-Dieu</u> est en cours. Le jury départagera les projets sélectionnés dans les semaines qui viennent.

## Calendrier des élections 2019 de la CME et des CMEL (M<sup>me</sup> Hélène OPPETIT) (diaporama)

Le mandat de l'actuelle CME se termine le 22 décembre 2019, date anniversaire de l'arrêté de 2015 du directeur général fixant la liste des membres élus à la CME. Le calendrier des prochaines élections contraint celui de la mise en place des départements médico-universitaires (DMU) et des nouveaux groupes hospitaliers (GH). Le président a décidé la création d'un groupe de travail animé par la vice-présidente, le D<sup>r</sup> Anne Gervais, et le P<sup>r</sup> Catherine Boileau, pour réfléchir sur les conséquences de la « nouvelle AP-HP » sur les élections de la CME et des CMEL et sur leurs missions. Le groupe fera des propositions à la CME du 5 mars.

# Départements médico-universitaires (DMU) (P<sup>r</sup> Jean-Claude CAREL, M. François CRÉMIEUX) (diaporama, orientations, rapport)

Le P<sup>r</sup> CAREL et M. CRÉMIEUX ont présenté les orientations proposées par le **groupe DMU** qu'ils co-président, et le D<sup>r</sup> Nathalie DE CASTRO a présenté les résultats du **questionnaire** organisé par les praticiens hospitaliers de la CME. Les orientations proposées seront traduites dans le **règlement intérieur** de l'AP-HP, dont la modification sera soumise à l'avis de la CME du 5 février.

### Point sur le déploiement d'Orbis (D' Laurent Tréluyer, P' Michel Zérah) (diaporama)

Malgré certaines difficultés (modules prescription médicale, maternité, anesthésie...), le déploiement se poursuit et sera accéléré en 2019, avec pour objectif de le finaliser en 2021 (2022 pour l'hôpital européen Georges-Pompidou [HEGP]). Un nouvel outil d'intelligence artificielle, « Adoption Orbis », sera testé en 2019, puis étendu à tous les hôpitaux, pour faciliter la prise en main d'Orbis, la diffusion des bonnes pratiques et l'accompagnement des changements de versions.

# « Contrat-socle » du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) entre l'agence régionale de santé et l'AP-HP (M<sup>me</sup> Isabelle BILGER) (<u>diaporama</u>, <u>contrat et annexes</u>)

Le nouveau « contrat socle » et ses annexes dressent un état des lieux des autorisations et reconnaissances d'activités de soins délivrées à l'AP-HP, ainsi que des financements qui lui ont été accordés au titre de ses missions d'intérêt général (MIG). L'étape suivante sera la présentation du CPOM complet 2019-2023.

Avis sur la proposition du directeur général pour la révision des effectifs 2019 de praticiens hospitaliers (P<sup>r</sup> Thierry Bégué, M<sup>me</sup> Hélène Oppetit)

La CME a approuvé à l'unanimité la liste des postes que le directeur général proposera à l'agence régionale de santé. Au total, 91 % des demandes formulées par les groupes hospitaliers ont été retenues.

P<sup>r</sup> Noël Garabédian, le 18 janvier 2019